

# Allemand

## Présentation du sujet

Le dossier de quatre documents à synthétiser abordait cette année les questions de la nature, du potentiel et de l'ambivalence de l'économie du partage en Allemagne et dans le monde. La diversité des approches, enthousiastes, critiques, synthétiques ou « objectives », invitait naturellement à une synthèse que seule une analyse préalable méticuleuse permettait de réaliser. Après deux premiers documents d'une longueur modérée, un troisième article, plus touffu, et lui-même synthétique, exigeait une analyse minutieuse pour pouvoir s'atteler à la synthèse de l'ensemble des documents. Cette année, le quatrième document, un sondage d'opinion riche en informations, nécessitait une étude attentive et sans doute un peu plus longue que lors des sessions précédentes.

Ce sujet mobilisait donc les connaissances lexicales acquises par les candidats notamment dans les registres sociologiques et économiques, mais ne venait en aucun cas valoriser un éventuel bachotage sur les seuls avantages et inconvénients de « l'ubérisation ».

## Analyse globale des résultats

L'exercice de la synthèse a globalement été maîtrisé par l'ensemble des candidats, on observe cette année une bonne adaptation aux différents documents et des progrès méthodologiques en ce qui concerne l'organisation de la synthèse, qu'il s'agisse de la structuration ou de l'interaction entre les documents. On peut donc parler d'une hausse globale du niveau des prestations. Toutefois on a pu noter que le sondage a été parfois ignoré et que le plus long des trois textes a été abusivement survolé dans certaines copies, heureusement minoritaires.

L'évaluation a pris en compte comme prévu l'analyse des documents, la formulation d'une problématique englobant l'ensemble des documents, la proposition d'une synthèse structurée et l'interaction entre les documents. Certaines copies ont été pénalisées parce qu'un ou plusieurs documents ont été insuffisamment analysés, ou parce que la synthèse était négligée au profit d'une succession de résumés des différents documents. Cette année, un nombre trop élevé de candidats s'est contenté de *faire allusion* aux différents arguments développés sans être assez *explicite*. Rédiger une synthèse exige qu'on soit explicite et pédagogue, pour mémoire le lecteur doit pouvoir comprendre sans avoir connaissance des documents. Si les registres lexicaux sollicités étaient dans l'ensemble bien maîtrisés, on regrettera néanmoins une tendance croissante à abuser de la citation, à s'abstenir de reformuler, ce qui va à l'encontre des recommandations faites aux candidats. Une synthèse n'est pas une paraphrase ni un collier de citations. L'incorrection grammaticale, dans la mesure où elle nuit à l'articulation logique des arguments et à la réception globale du message, a été également sanctionnée.

## Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

### La synthèse et sa méthode

« Il est admis en général que la synthèse reconstitue ce que l'analyse avait séparé et qu'à ce titre la synthèse vérifie l'analyse. » Les candidats sont invités à méditer cette formule de Claude Bernard et à s'en inspirer au moment de passer à la rédaction de leur synthèse, une fois le travail analytique accompli.

Pour mémoire, la synthèse exclut tout commentaire. Les candidats sont donc invités à ne pas se laisser aller à un commentaire personnel, aussi pertinent soit-il, même en conclusion. Les digressions sur la situation économique en Allemagne, la crise migratoire ou des citations de Rabelais entre autres n'avaient pas lieu d'être. Le titre devait s'efforcer de renvoyer à l'ensemble, donc pas au seul exemple de l'entreprise Uber, ou encore aux seuls abus d'une nouvelle forme de capitalisme. Quelques candidats ont su concilier originalité et pertinence : „*Share Economy : glänzt vielleicht, ist aber kein Gold*“ ; „*Share Economy : Nachhaltiges Teilen oder strategische Ausbeutung ?*“ ; „*Teilen : Wohlstand für alle ?*“.

L'introduction est la première démarche de la synthèse et se distingue de l'introduction à un commentaire composé. On peut y présenter brièvement les sources, à condition d'en dégager aussitôt l'argument principal et/ou de mettre en relation le contexte énonciatif de la problématique et la nature des sources (bilan élogieux sur le modèle du « Repair Café », critique du modèle Uber suite à l'interdiction d'UberPop en Allemagne, analyse nuancée du phénomène de l'économie du partage dans toute sa diversité, et enfin sondage d'opinion sur les avantages avérés de l'économie du partage et son potentiel).

Ceci présente l'avantage de renforcer l'intelligibilité de la synthèse qui suit, puisqu'on n'a pas à citer ensuite en permanence les sources, exercice quelque peu artificiel. Si on ne le fait pas, cela allège certes l'introduction, mais doit conduire à citer en cours de synthèse les documents lorsqu'on y renvoie pour la première fois par exemple, en précisant alors la spécificité (nature et argument principal) du document. Il est en outre attendu de bien définir la problématique générale dans l'introduction. Le candidat a ensuite le choix : soit présenter les axes de sa synthèse en fin d'introduction, soit se contenter de bien marquer au cours de son développement tout changement de point de vue.

De façon générale, on s'attachera à privilégier l'organisation de la synthèse, l'enchaînement ordonné et hiérarchique des arguments et des faits, on insistera sur la nécessité de faire interagir les documents au lieu d'effectuer des synthèses successives, ce qui serait bien sûr pénalisé. Cette année, on a eu à déplorer une tendance à enchaîner des affirmations sans lien logique, que ce soit sur le fond ou dans la forme.

La nature du dossier pouvait certes permettre de structurer globalement les arguments autour d'un pôle positif et d'un pôle négatif, toutefois les structurations plus habiles et moins simplistes (par exemple : nature de l'économie du partage, perspectives, ambivalence et limites ; ou encore : l'économie du partage dans ses aspects économiques, environnementaux et sociaux) ont été valorisées.

Dans l'ensemble, certains arguments majeurs ont cette année trop souvent été oubliés dans la synthèse alors que d'autres étaient répétés en boucle. Parmi les arguments majeurs négligés :

- la distinction entre économie du partage vertueuse et nouveau capitalisme prédateur ;
- rivalité entre les taxis classiques et l'offre d'Uber ;
- la détresse sociale des conducteurs du modèle Uber ;
- la marchandisation de la sphère privée ;
- les limites écologiques de l'économie du partage et le nouveau consumérisme qu'elle engendre.

Conclure n'est pas une obligation absolue. S'il s'agit de répéter ce qui a déjà été dit ou de glisser un commentaire personnel, mieux vaut s'abstenir. Mais s'il s'agit de finir par un élément d'un des documents particulièrement convaincant ou qui permet une ouverture, ou de clore la synthèse par une phrase percutante, c'est-à-dire de produire un effet de conclusion, c'est tout à fait bienvenu.

### La synthèse et les compétences linguistiques qu'elle mobilise

La qualité de la langue et la capacité de reformulation sont évidemment des critères très importants et vont souvent de pair avec la pertinence de la synthèse. On regrettera la tendance — pénalisée — à reprendre les expressions des textes sans se donner la peine de les reformuler ni de démontrer qu'on en a compris le sens. Ainsi a-t-on pu voir des éléments comme „*Neoliberalismus auf Steroiden*“, „*Wandel von der Ich- zur Wir-Gesellschaft*“, „*Netzsozialismus*“, „*Rebound-Effekte*“ repris dans une sorte de copier-coller confus, alors qu'il aurait fallu reformuler et expliciter.

En outre, les candidats veilleront à être rigoureux et à se prémunir de toute confusion lexicale (par exemple *man/der Mann*, *werden/bekommen*, *zeigen/schauen*, *fliehen/fliegen*, *teilen/verteilen*, *kaufen/verkaufen*, etc.).

De façon générale, il convient de redevenir exigeant quant à l'usage de la virgule, qui n'est pas une convention grammaticale mais dont l'usage est absolument nécessaire pour garantir l'intelligibilité immédiate du propos (un nombre trop important de copies a été rendu inintelligible par l'oubli quasi systématique des virgules), d'être vigilant sur l'usage de la majuscule et de la minuscule.

L'introduction, la présentation éventuelle des documents et la problématisation mobilisent également des compétences spécifiques (dates, sources, interrogation indirecte, hiérarchisation, marqueurs logiques et chronologiques, etc.). La synthèse et l'enchaînement ordonné supposent quant à eux un entraînement spécifique à la formulation de l'opposition, du parallélisme, du paradoxe, de la constatation de faits (sans se réfugier dans le trop fameux „*es gibt*“).

Les candidats sont donc encouragés à viser la correction morphologique et syntaxique, dont l'absence ne saurait être compensée par une bonne compréhension ou une synthèse habile. On ne peut ici que renvoyer aux rapports précédents et insister sur les lacunes principales constatées cette année : expression de la date, maîtrise du participe passé des verbes faibles et forts, place du verbe conjugué et emploi des conjonctions de coordination (*denn* et *aber* surtout), emploi de *sondern*, cas de l'attribut du sujet, etc.

### Conclusion

Si la session 2017 a démontré que, dans l'ensemble, les étudiants maîtrisent de mieux en mieux l'exercice de la synthèse, les futurs candidats sont invités à bien le concilier avec un niveau linguistique solide tant sur le plan grammatical que sur le plan lexical. En bref, il leur faudra savoir évoluer sur tout type de terrain et s'entraîner de façon intensive à la compréhension de l'écrit. La cohérence de la synthèse doit prendre en compte la totalité des documents. Le respect des contenus des documents, la mise en évidence de leur interaction, le temps consacré à une analyse méticuleuse préalable ainsi que le souci d'une habile reformulation lexicale sont les clefs d'une synthèse de qualité.